



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25359
3 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 2 MARS 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE DE L'AFGHANISTAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

Me référant à la lettre datée du 19 février 1993 (S/25318) dans laquelle le chargé d'affaires par intérim de l'ex-Yougoslavie soutient au paragraphe 5 de la page 3, que :

"Encore en septembre 1992, un centre de formation pour moudjahidin, Kurdes d'Afghanistan et d'Iran et d'autres Etats islamiques a été créé dans la banlieue de Munich (Allemagne). Un millier d'entre eux ont été par la suite incorporés dans des unités de bérets verts en Bosnie-Herzégovine, via Zagreb",

j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement de l'Etat islamique d'Afghanistan dément catégoriquement et formellement ces allégations. Au demeurant, il faut que le Chargé d'affaires yougoslave sache qu'il n'y a pas de "Kurdes d'Afghanistan".

Manifestement, en encourageant et souvent en appuyant les forces serbes, en Bosnie-Herzégovine, le Gouvernement yougoslave aura contribué à écrire l'une des pages les plus sombres de l'histoire récente de l'humanité. Ces allégations ne sont rien d'autre qu'un moyen de détourner l'attention de la communauté internationale des graves crimes perpétrés par les forces serbes et leurs partisans yougoslaves.

La lettre du Chargé d'affaires de l'ex-Yougoslavie montre que son gouvernement s'est engagé à continuer de faire régner la barbarie dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Abdul Rahim GHAFORZAI